

Commune **FEINS**

Site de baignade : **ETANG DU BOULET**

## RESULTATS DE LA SAISON ESTIVALE 2023

Les résultats d'analyse des échantillons prélevés pendant la saison sont comparés aux références de qualités fixées par le ministère de la santé. La qualité qualifiée est celle déterminée pour le paramètre le plus déclassant.

**Entérocoques intestinaux (EI)**

<i>Escherichia Coli (EC)</i>	EI <= 100	100 < EI <= 660	EI > 660
EC <= 100	Bon	Moyen	Mauvais
100 < EC <= 1800	Moyen	Moyen	Mauvais
EC >= 1800	Mauvais	Mauvais	Mauvais

Date de prélèvement	Heure	ENTÉROCOQUES / 100ML (MP)	ESCHERICHIA COLI / 100ML (MP)	Interprétation de l'analyse
31/05/2023	10h24	<15	<15	Bon
19/06/2023	11h03	<15	15	Bon
03/07/2023	13h25	<15	<15	Bon
18/07/2023	12h09	<15	<15	Bon
31/07/2023	10h25	<15	<15	Bon
16/08/2023	15h41	<15	15	Bon
29/08/2023	12h48	<15	<15	Bon
11/09/2023	12h06	15	<15	Bon

## CLASSEMENT SANITAIRE DE FIN DE SAISON

Classement sanitaire européen



Le classement annuel de la baignade est un classement statistique basé sur les valeurs des percentiles 90 et 95, calculés à partir de l'ensemble des résultats des quatre dernières saisons pour chacun des indicateurs bactériens (directive 2006/7/CE).

	2021	2021	2022	2022	2023	2023
	P90	P95	P90	P95	P90	P95
<b>Escherichia Coli</b>	105,7	159,9	94,7	141,2	87,9	130,4
<b>Enterocoques Intestinaux</b>	48,1	63,2	48,1	63,2	47,0	61,6

**Entérocoques intestinaux (EI)**

<i>Escherichia Coli</i>	P95 <= 200	200 < P95 <= 400	P90 <= 300	P90 > 330
P95 <= 500	Excellente	Bonne	Suffisante	Insuffisante
500 < P95 <= 1000	Bonne	Bonne	Suffisante	Insuffisante
P90 <= 900	Suffisante	Suffisante	Suffisante	Insuffisante
P90 > 900	Insuffisante	Insuffisante	Insuffisante	Insuffisante



Suivi des cyanobactéries dans les eaux de baignade en eau douce

## ETANG DU BOULET - FEINS (35)

Saison 2023 : du 15 juin 2023 au 15 septembre 2023



Le suivi des cyanobactéries et de leurs toxines est assuré par l'ARS Bretagne en complément du contrôle bactériologique car certains genres de cyanobactéries sont capables de produire des toxines pouvant provoquer des troubles de santé chez l'homme et les animaux. Les mesures de gestion sont graduées en fonction de la présence de cyanobactéries toxinogènes et de leurs toxines dans l'eau.

Alerte 2  
 Alerte 1  
 Pas d'alerte 8 prélèvements

### Niveaux d'alerte

- **Pas d'alerte** : Absence de cyanobactéries toxinogènes ou biovolume  $\leq$  à 1 mm<sup>3</sup>/l
- **Alerte 1** : Biovolume en cyanobactéries toxinogènes > 1 mm<sup>3</sup>/l sans dépassement des valeurs guides en toxines
- **Alerte 2** : Biovolume en cyanobactéries toxinogènes > 1 mm<sup>3</sup>/l avec dépassement des valeurs guides en toxines

### Evolution de la concentration en chlorophylle a (µg/l) et du biovolume en cyanobactéries toxinogènes (mm<sup>3</sup>/l)



### Analyses des concentrations en toxines

Toxines (µg/l)	Valeur guide	31 mai	19 juin	3 juil.	18 juil.	31 juil.	16 août	29 août	11 sept.
[Anatoxine A]	0	N.M.	N.M.	N.M.	N.M.	N.M.	N.M.	N.M.	N.M.
[Cylindrospermopsine]	42	N.M.	N.M.	N.M.	N.M.	N.M.	N.M.	N.M.	N.M.
[Microcystines]	0.3	N.M.	N.M.	N.M.	N.M.	N.M.	N.M.	N.M.	N.M.
[Saxitoxine]	30	N.M.	N.M.	N.M.	N.M.	N.M.	N.M.	N.M.	N.M.

N.M. : Non mesurée, N.D. : Non détectée, <LQ : Valeur inférieure au seuil de quantification